**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 63 (1990)

Heft: 6

**Artikel:** Distinction vaudoise d'architecture : 1985-1988

Autor: Junod, Blaise Philippe / Blanc, Marcel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-129086

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## DISTINCTION VAUDOISE D'ARCHITECTURE

1985-1988

L'esprit critique est devenu un poète universel. Il faut élargir démesurément, et sans cesse, son horizon.

> Elie Faure L'Esprit des formes

L'importance de ses parents, maître de l'ouvrage et architecte, fût-elle déterminante, l'œuvre d'architecture, dès son achèvement, a pris son autonomie et commencé une histoire qui leur échappe. Il n'est pas rare de constater que la vie qui s'en empare bouscule le projet de l'architecte. Et dès lors peut-on se poser la question, à l'instar de l'éducation, de savoir si l'on forme toujours des espaces – et des êtres – adaptés à la vie telle qu'elle est plutôt que prisonniers de principes issus d'un passé admirable mais bel et bien révolu.

En terre vaudoise aussi bien qu'ailleurs, l'architecture passe par une phase troublée. Atta-

chée à un mode de construire artisanal affaibli, se réfugiant parfois frileusement dans une tradition de jour en jour dépassée, elle n'a pas osé faire le pas de l'industrialisation tout en subissant, de gré ou de force, sa pénétration inexorable. Les structures, jadis isues d'un petit nombre de matériaux familiers, polyvalents et appelés à satisfaire des exigences simples, voire modestes, échappent aujourd'hui difficilement au désarroi que provoque l'irruption foisonnante des nouvelles composantes techniques et des nouveaux standards.

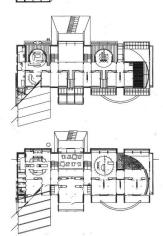
L'effort créatif des années 1985-1988 aurait-il dégagé certaines voies prometteuses que les prochaines distinctions devraient venir confirmer? C'est un espoir qui surgit lorsqu'on parcourt la galerie des portraits que ce livre, appuyé sur le précédent, a commencé de construire.

Blaise Philippe Junod président de la commission vaudoise d'architecture

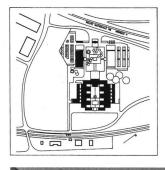


centre de vie enfantine de Valency, Lausanne chemin de Champrilly 21A maître de l'ouvrage: ville de Lausanne, direction des écoles, service de la jeunesse et des loisirs architecte: Rodolphe Luscher collaborateurs Sandra Rouvinez, Pascal Schmidt, Rudolf Zoss

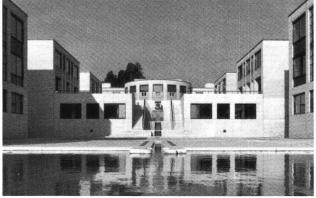








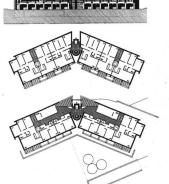


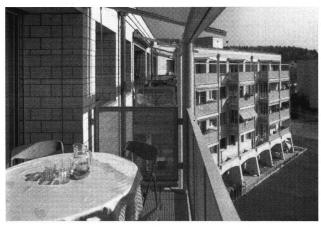


ensemble de logements subventionnés La Grangette, Lausanne maître de l'ouvrage: coopérative Le logement idéal

architecte: Fonso Boschetti

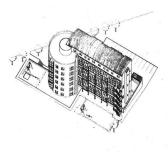






immeuble d'habitation 1985 à loyer modéré, Lausanne, chemin de Boissonnet 32 maître de l'ouvrage: société coopérative Le logement salubre architectes: Atelier Cube, Guy Collomb, Marc Collomb, Patrick Vogel







salle de lecture bibliothèque cantonale Lausanne, place de la Riponne maître de l'ouvrage : Etat de Vaud architecte : Ivan Kolecek





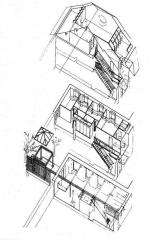


1988

1988

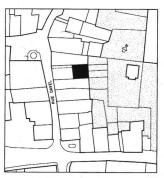
ferme Beau-Cèdre transformation d'une porcherie et d'une sellerie, Jouxtens-Mézery maître de l'ouvrage:
Dr Camille Gross architecte: Jacques Gross

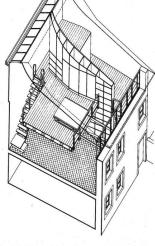






transformation et surélévation d'un immeuble mitoyen en site protégé, Cully, rue Davel 26 maître de l'ouvrage : M™ Erika Ernst et M. Michel Devanthéry architectes : Patrick Devanthéry et Inès Lamunière

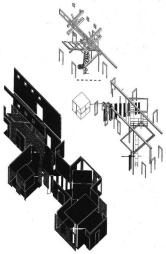






service médicopédagogique
transformation de l'usine
Villars-Perrier, Chavannes-prèsRenens, av. de la Gare 24
maître de l'ouvrage:
Etat de Vaud
architecte: Rodolphe Luscher,
collaborateur Pascal Schmidt

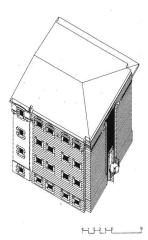


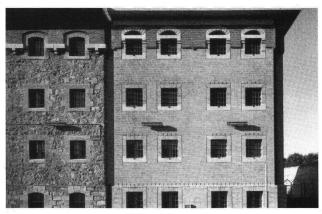




16 Bois-Mermet agrandissement Lausanne, chemin du Bois-Gentil 2 maître de l'ouvrage: Etat de Vaud architectes: Jean-Jacques Alt, Gérard Isely, Ivan Kolecek



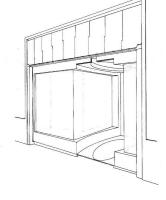




1988

bijouterie Lausanne, place Saint-François 12 maître de l'ouvrage : « A l'Emeraude SA » M. Hölzl architectes : François Jolliet et Pierre Lovat







tribunal cantonal 1986 campagne de l'Ermitage Lausanne maître de l'ouvrage:
Etat de Vaud architectes: Eric Musy et Paul Vallotton, collaborateur Ivan Kolecek







Depuis la dernière délivrance de la distinction vaudoise d'architecture, le débat public sur cet environnement marquant de notre cadre de vie s'est poursuivi, voire même durci. Comme dans de très nombreux autres domaines, les cinq cent et quelque mille Vaudois vivant sur le territoire de ce canton se sont transformés en architectes et urbanistes, tous plus compétents les uns que les autres.

Faut-il s'en réjouir ou le déplorer? Je crois qu'il faut s'en réjouir dans le sens où, après une certaine apathie du public, l'on constate un regain d'intérêt pour l'architecture qui doit marquer notre époque. Il faut peut-être le déplorer dans le sens où un tel débat ne débouche pas forcément sur des bons choix, les points de vue étant quelquefois tellement opposés et surtout intransigeants qu'ils deviennent des chapelles et chacun sait que les guerres de religion sont les plus meurtrières.

Dans ce contexte, la distinction vaudoise d'architecture délivrée par des gens compétents a l'immense mérite de mettre en évidence des œuvres contemporaines, qu'elles soient publiques ou privées, en les signalant à l'attention du public.

Le canton de Vaud, et particulièrement le Département que j'ai l'honneur de diriger, espère très vivement avoir apporté une contribution importante à ce débat toujours ouvert, en promouvant une politique active de concours d'architecture en permettant, ce faisant, une expression aussi libre que possible des auteurs de projets.

Marcel Blanc Conseiller d'Etat Chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports